

DÉCISION N° 2024-28 du 10 juillet 2024

Portant

Modification des tarifs des repas fabriqués par la Cuisine centrale – Portage des repas à domicile

Cédric MAUREL, Maire de Bessières,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-22 et L.2122-23 ;

Vu la délibération en date du 21 janvier 2021 donnant délégation au Maire des attributions énoncées par l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2009-124 du 12 novembre 2009 portant modification du règlement de service et périmètre du portage de repas à domicile de la Cuisine centrale ;

Vu la décision n° 2019-24 du 15 octobre 2019 portant tarifs des repas fabriqués par la Cuisine centrale au 1^{er} janvier 2020, modifiée par les décisions n° 2021-11 en date du 05 octobre 2021, n° 2022-06 en date du 22 juin 2022, n° 2023-05 en date du 24 mars 2023, n° 2023-19 en date du 26 septembre 2023, n° 2024-22 en date du 06 juin 2024, n° 2024-24 en date du 20 juin 2024 ;

Considérant la nécessité de modifier les tarifs des repas fabriqués par la Cuisine centrale pour le portage de repas à domicile ;

DÉCIDE

Article 1 : Les tarifs pour le portage des repas à domicile sont modifiés tel que dans le tableau annexé à la présente décision.

Article 2 : Les autres tarifs appliqués restent inchangés.

Article 3 : Monsieur le Maire et le Comptable du Service de gestion comptable de Grenade sont chargés de l'exécution de la présente décision, qui fera l'objet des mesures de publication habituelles. Copie conforme sera adressée Monsieur le Préfet de Haute-Garonne.

Article 4 : La présente décision est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans le délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Fait à Bessières, le 10 juillet 2024,

Par délégation du Conseil municipal,

Le Maire,



Cédric MAUREL

Certifié exécutoire

Compte tenu de l'affichage en date du :

La décision ayant été reçue en préfecture le :

15 JUL 2024

15 JUL 2024

Envoyé en préfecture le 15/07/2024

Reçu en préfecture le 15/07/2024

Publié le

15 JUL. 2024

ID : 031-213100662-20240710-DEC2024_28-AR

Les prix figurant dans les tableaux ci-dessous

Portage repas à domicile

Zones		Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
		Bessières	De 0 à 10 km aller retour	De 11 à 20 km aller retour	De 21 à 25 km aller retour
a) Forfait kilométrique		0 €	0,40 €	0,60 €	1,00 €
	b) nombre de repas livrés par foyer	c) prix unitaire	d) prix des repas (b x c) + a		
Catégorie 1 personne seule midi	1	7,80	7,80	8,20	8,40
Catégorie 2 personne seule midi+soir	2	6,85	13,70	14,10	14,30
Catégorie 3 couple midi uniquement	2	6,85	13,70	14,10	14,30
Catégorie 4 couple midi+soir	4	12,60	25,20	25,60	26,20

Communauté de commune VAL AIGO (crèches) / Crèches privées

Catégorie	Repas enfants /bébés	Repas adultes	Goûter enfants	Épicerie
Prix unitaire	4,45	5,20	0,41	2,34/jour

Commune de BESSIERES

Catégorie	Repas enfants	Repas animateurs	Goûter enfants	Repas adultes	Repas professeurs des écoles
Prix unitaire	4,23	5,20	0,51	5,20	5,60

EHPAD

Catégorie	Repas résidents	Repas Adultes
Prix unitaire	4,49	4,49
Repas mixés et / ou moulinsés par la Cuisine centrale	6,29	
Régimes supplémentaires en dehors de la liste des régimes autorisés sont facturés d'un supplément	5,80	
Une livraison complémentaire de produits destinés à certains régimes particuliers seront facturés comme ci-dessous		
Pâte de volaille	0,40	
Compote de pomme indiv	0,30	
Purée de fruits indiv	0,30	
Cocktail de fruits indiv	0,50	
Crème dessert	0,30	
Yaourt	0,35	
Boîte de chanteneige supplémentaire (54)	12,5	
Boîte de vache kiri supplémentaire (80)	19,4	

Les prix figurant dans le tableau ci-dessous sont en TTC

GROUPES SCOLAIRES DES COMMUNES EXTÉRIEURES

Catégories	Repas 4 composantes multiples (50/50) choix multiples Sans pain	Repas 4 composantes multiples (50/50) choix multiples Avec pain	Repas classique 5 composantes Sans pain	Repas classique 5 composantes Avec pain	Repas 4 composantes sans pain Avec entrée	Repas 4 composantes sans pain Sans entrée	Repas 4 composantes avec pain Avec entrée	Repas 4 composantes avec pain Sans entrée
Description des repas	-2 entrées (50/50) -1 plat (viande, poisson, œuf) -1 accompagnement (sauf plat complet) -2 dessert ou fromage (50/50)	-2 entrée (50/50) -1 plat (viande, poisson, œuf) -1 accompagnement (sauf plat complet) -2 dessert ou fromage (50/50)	-1 entrée -1 plat -1 accompagnement (sauf plat complet) -1 fromage -1 dessert (fruit, yaourt, etc...)	-1 entrée -1 plat -1 accompagnement (sauf plat complet) -1 fromage -1 dessert (fruit, yaourt, etc...)	-1 entrée -1 plat -1 accompagnement (sauf plat complet) -1 dessert ou fromage	-1 plat -1 accompagnement (sauf plat complet) -1 fromage -1 dessert	-1 entrée -1 plat -1 accompagnement (sauf plat complet) -1 dessert ou fromage	-1 plat -1 accompagnement (sauf plat complet) -1 fromage -1 dessert
Prix unitaire	4,00	4,10	4,20	4,30	4,10	4,10	4,25	4,25

Envoyé en préfecture le 15/07/2024
 Reçu en préfecture le 15/07/2024
 Publié le **15 JUL 2024**
 ID : 031-213100662-20240710-DEC2024_28-AR